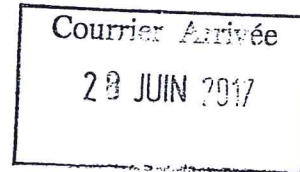




académie
La Réunion

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONTRAT D'OBJECTIFS 2016 - 2020

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programme pour la refondation de l'école de la République, le courrier du recteur du 30 octobre 2013, le conseil d'administration du **collège La Chatoire**, l'établissement s'engage à mettre en oeuvre le plan d'actions défini dans ce contrat d'objectifs pour la période 2016/2020.

Le Recteur

lundi 13 février 2017

Le Principal

PROGRAMMES D'ACTIONS

Axe 1	La réussite des élèves par la continuité et la cohérence des apprentissages							
	OBJECTIF 1 : Assurer les liaisons conseil école - collège et collège - lycée							
	Programme d'actions : <ul style="list-style-type: none"> travailler les convergences pédagogiques travailler la continuité pédagogique au cycle 3 assurer les attendus de fin de cycle 3 du socle en fin de cycle 3 			Moyens et outils mobilisés <ul style="list-style-type: none"> participation aux instances (conseil des maîtres, conseil de cycle) conseil école - collège 				
	INDICATEURS (nationaux/académiques, académiques, locaux			Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
	Nombre de réunions avec les parents de CM2			2	3	3	3	3
	Nombre de projets école – collège avec co – enseignement			1	2	3	4	4
	existence d'outil commun inter – degré par matières			2	3	4	5	6
	Nombre de formations inter – degrés			3	4	4	4	4
	OBJECTIF 2 : Etre ambitieux pour l'orientation des élèves							
	Programme d'actions : ancrer les parcours <ul style="list-style-type: none"> parcours avenir, mise en place des EPI. Developper le CVC, EMI et l'e-twinning 			Moyens et outils mobilisés <ul style="list-style-type: none"> dispositif « libre choix aux familles » entretien avec le Co-Psy e – kiosque (espace numérique dédié au Parcours Avenir au CDI) mise en place des outils pour l'élaboration du projet d'orientation scolaire. 				
	INDICATEURS			Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
	Taux de passage en voie générale *			63	64	65	66	67
Taux de passage en voie professionnelle *			26	28	28	28	29	
Nombre de maintien dans le niveau *			<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	
Taux de fréquentation de folios et mise en place d'outils informatiques			10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	
Nombre de rendez-vous hebdomadaires COP			5	6	7	8	9	
Réunions collectives par division			2	3	3	3	3	
Nombre de partenaires « orientation » pour la semaine C3SO			2	3	4	5	6	
* non maîtrisé par l'établissement (libre choix aux familles)								
OBJECTIF 3 : Favoriser la persévérance scolaire								
Programme d'actions : Promouvoir les actions de son propre apprentissage <ul style="list-style-type: none"> donner du sens aux apprentissages promouvoir de l'ambition lutter contre le décrochage promouvoir des parcours scientifiques favoriser l'égalité fille garçon 			Moyens et outils mobilisés <ul style="list-style-type: none"> développer le tutorat professeur – élève et entre pairs mettre en place un conseil de vie collégienne s'appuyer sur le projet d'AP favoriser l'utilisation des TICE en classe classe Prépa – pro 					
INDICATEURS			Année N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Nombre d'élèves tutorés			12	11	10	9	8	
Nombre d'enseignants tuteurs			9	8	7	6	5	
Nombre de réunion du Conseil de vie collégienne			1	2	2	2	2	
Postes informatiques disponibles en classe			2	3	3	3	3	

		La réussite des élèves par l'évolution des pratiques et des organisations				
Axe 2	OBJECTIF 1 : organisation du temps d'apprentissage et des ressources humaines					
	Programme d'actions	Moyens et outils mobilisés				
	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la co-intervention, les FIL inciter les enseignants à participer au Plan Académique de Formation en se référant au DAN prendre en compte de la difficulté scolaire Rentabiliser le temps libre des élèves Avoir une gestion efficiente de la scolarité des élèves intensifier le recours aux RCD 	<ul style="list-style-type: none"> TRM et emploi du temps permettre la formations remédiation, tutorat protocole de proposition des RCD 				
	INDICATEURS (nationaux/académiques,académiques, locaux)	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
	Nombre de demandes de co-intervention	2	3	4	5	6
	Taux de demandes de formation au PAF	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %
	Taux de RCD	15 %	20 %	25 %	30 %	30 %
	OBJECTIF 2 : entrée par compétences					
	Programme d'actions	Moyens et outils mobilisés				
	<ul style="list-style-type: none"> faire bilan trimestriel des évaluations par compétences évaluations conjointes : chiffrées et par compétence s'appuyer sur les profils par compétences lors des conseils de classe Utilisation de Folios 	<ul style="list-style-type: none"> 4 niveaux de réussite cf. DNB logiciel de suivi des évaluations par compétences généralisation du Socle comme moyen et non plus comme finalité. Bulletin des compétences restitué aux familles 				
	INDICATEURS	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
	Taux d'élèves évalués « très bonne réussite »	20 %	21 %	22 %	23 %	24 %
Taux d'élèves évalués « réussite fragile »	30 %	28 %	26 %	25 %	25 %	
OBJECTIF 3 : développer la motivation, la formation et l'ambition des élèves						
Programme d'actions	Moyens et outils mobilisés					
<ul style="list-style-type: none"> favoriser l'ouverture culturelle sur l'internationale au profit des enseignements et des pratiques pédagogiques valorisation des élèves et de leurs productions évaluation positive des compétences (les réussites sont comptabilisées, le manque de réussite est en creux) Revaloriser les compétences relatives à la citoyenneté, au vivre ensemble et à la citoyenneté européenne 	<ul style="list-style-type: none"> s'appuyer sur le projet ERASMUS + récompenser, valoriser et divulguer les actions culturelles (journées ou moments particuliers, concours, installations artistiques éphémères) s'appuyer sur le parcours culturel 					
INDICATEURS	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Nombre de projets ERASMUS + personnels de l'établissement	16	17	18	19	20	
Nombres de projets ERASMUS + élèves	0	1	2	3	4	
Nombres de projets liés à des parcours ou des journées particulières	2	3	4	5	6	

		La réussite des élèves par la qualité de l'accueil				
Axe 3	OBJECTIF 1 : climat scolaire					
	Programme d'actions	Moyens et outils mobilisés				
	<ul style="list-style-type: none"> mettre en place un conseil de vie collégienne et tenir compte de la parole de l'élève actions CDI / journées particulières et interdisciplinarité fluidifier la communication entre pairs et élèves – éducateurs (CVC, EMI) Développer une dimension européenne à la citoyenneté modifier et harmoniser l'échelle des sanctions 	<ul style="list-style-type: none"> mettre en place un conseil de vie collégienne programme des jeunes officiels mise en place d'ateliers de communication animés par la Vie Scolaire binômes élèves 				
	INDICATEURS (nationaux/académiques,académiques, locaux)	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
	Nombre de mesures de responsabilisation	4	5	6	7	8
	Nombre de conseils de discipline	10	9	8	7	6
	Nombre d'ateliers animés par la VS	3	4	5	6	7
	OBJECTIF 2 : santé et bien – être : l'Eleve acteur de sa santé					
	Programme d'actions	Moyens et outils mobilisés				
	<ul style="list-style-type: none"> articuler les actions de préventions et d'informations autour de 3 axes : <ul style="list-style-type: none"> le respect de soi et des autres les addictions les affections touchant le public adolescent favoriser la pratique sportive former aux premiers secours citoyens niveau 1 	<ul style="list-style-type: none"> CESC APPN savoir nager CEC EPI solliciter les formateurs en interne CVC 				
	INDICATEURS	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
	Nombre de partenaires « santé et prévention » pour la semaine C3SO	15	16	17	18	19
Taux d'élèves inscrits à l'UNSS	17 %	19 %	21 %	23 %	25 %	
Taux d'élèves formés au PSC1	75 %	78 %	80 %	82 %	85 %	

Indicateurs de contexte :

- le climat scolaire est favorable aux apprentissages et au bien être de la communauté éducative :
 - aucune violence institutionnelle n'est à comptabiliser
 - aucun acte de violence entre élèves n'est à signaler
 - quelques exclusions (8) pour possession de produit illicite
 - des emplois du temps appréciés de tous (agents, élèves et enseignants)
 - une liaison CM2 - 6^e qui s'ancre davantage dans le paysage scolaire.
- Des résultats aux examens (DNB – CFG). très confortables, proches ou dépassant les 80 %, une plus value de +2 par rapport aux attendus. Une orientation proche des 70 % en 2de GT et 30 % en voie pro.
- Une hétérogénéité des classes pour tous les niveaux, un choix de formation ouvert (PFP et sections sportives). Une prise en charge de la difficulté scolaire qui devient efficiente.
- Une volonté d'implication forte des équipes enseignantes dans la mise en place de la réforme et dans les dispositifs de la réussite par l'accueil des élèves (tutorat de 12 élèves) ; innovation spontanée dans les pratiques d'enseignement et dans les aides personnalisées de l'excellence à la remédiation des difficultés.

Observation générales sur le contexte et les ambitions chiffrées :

- Maintien d'un bon climat scolaire. Les emplois du temps efficaces maintenus et développés. Taux de satisfaction proche des 100 % pour les usagers (élèves à 26 h par semaine se traduisant par des temps libres pour travailler en autonomie, respect des desiderata des équipes). Modification de l'échelle des sanctions pour amener davantage aux mesures de responsabilisation.
- Un maintien et une augmentation des taux de réussite aux examens (100 % au CFG, plus de 80 % au DNB) par une accentuation des prises en charge, une réduction des pertes de face à face pédagogique (multiplication et incitation aux RCD) et par une connaissance plus affinée des profils des élèves.
- Un maintien des orientations selon le ratio 70/30 (voie générale / voie pro), néanmoins un élément non maîtrisé par les équipes (libre choix aux familles).

La réforme du collège va permettre par ses implications la réalisation des objectifs fixés : réalisation des différents parcours, des prises en charge des élèves dans le traitement de leurs difficultés ou leurs parcours d'excellence.